

Les consommateurs reconnaissent les avantages du courtier immobilier

Près de 80 % des nouvelles propriétés mises en vente sont inscrites sur Centris.ca avec un courtier immobilier

Île-des-Sœurs, le 26 novembre 2014 – Dans le communiqué de presse émis aujourd’hui par la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) portant sur le marché immobilier, on peut y lire que près de 80 % des propriétés mises en vente sont inscrites sur Centris.ca avec un courtier immobilier. « Ces chiffres démontrent clairement qu’une grande majorité de propriétaires reconnaissent les avantages de faire affaire avec un courtier immobilier pour la vente de leur propriété », explique Patrick Juanéda, président du conseil d’administration de la Chambre immobilière du Grand Montréal, qui regroupe la majorité des courtiers immobiliers de la région métropolitaine de Montréal.

Les données de la SCHL confirment que la plupart des consommateurs sont bien au fait des avantages tangibles dont ils profitent lorsqu’ils font affaire avec un courtier immobilier pour la vente ou l’achat d’une propriété.

Visibilité accrue de la propriété

Les consommateurs qui font équipe avec un courtier jouissent de la visibilité accrue que procure Centris.ca, le site offrant le plus grand nombre de propriétés à vendre au Québec. Ils bénéficient aussi de la force d’un réseau de plus de 13 000 courtiers immobiliers à travers le Québec et de leur bassin de clients acheteurs. Alors que le marché immobilier avantage les acheteurs dans plusieurs secteurs du Grand Montréal, il s’agit là d’un atout considérable.

Obtention du juste prix

En confiant leur propriété à un courtier immobilier, les consommateurs profitent d’une analyse de marché rigoureuse, ce qui permet au vendeur d’obtenir le juste prix pour sa propriété et également à l’acheteur de payer une juste valeur marchande.

Grâce à la base de données Centris® réservée exclusivement aux courtiers immobiliers, ces derniers ont accès à de l’information importante comme l’historique de la propriété, les ventes antérieures ou encore les promesses d’achat retirées à la suite d’une inspection.

Plus de protection et de sécurité

Les vendeurs et acheteurs profitent également d’une plus grande protection lors d’une transaction puisque les courtiers immobiliers sont soumis à des règles de déontologie et leur travail est réglementé par la *Loi sur le courtage immobilier* et encadré par l’Organisme d’autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ).

Les courtiers immobiliers sont aussi tenus de vérifier rigoureusement tous les renseignements inscrits dans la fiche descriptive de la propriété (dimension des pièces, montants des comptes de taxes, etc.). Ils doivent également faire remplir la déclaration du vendeur dans laquelle le propriétaire est légalement tenu de divulguer tout ce qu'il sait à propos de la propriété (problématiques, travaux effectués, etc.).

Au chapitre des protections, tous les courtiers immobiliers sont protégés par l'assurance responsabilité professionnelle du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec (FARCIQ). La souscription à cette assurance est obligatoire pour les courtiers et les agences. Il s'agit là d'une protection supplémentaire pour les acheteurs et vendeurs qui transigent avec un courtier immobilier.

À propos de la Chambre immobilière du Grand Montréal

La Chambre immobilière du Grand Montréal est une association à but non lucratif qui compte plus de 9 300 membres, courtiers immobiliers. Sa mission est de promouvoir et de protéger activement les intérêts professionnels et d'affaires de ses membres afin qu'ils accomplissent avec succès leurs objectifs d'affaires.

À propos de Centris®

Centris.ca est le site Web de l'industrie immobilière québécoise destiné aux consommateurs, où toutes les propriétés à vendre par les courtiers immobiliers au Québec sont réunies à la même adresse. Centris® est une division de la Chambre immobilière du Grand Montréal qui offre exclusivement aux 12 chambres immobilières québécoises et à leurs 13 000 courtiers immobiliers des ressources technologiques.

– 30 –

Renseignements :

Sarah Hamel

Tél. : 514 762-2440, poste 216

sarah.hamel@cigm.qc.ca

Manon Stébenne

Directrice des communications et des relations publiques

Tél. : 514-762-2440, poste 157

manon.stebenne@cigm.qc.ca